

Qui organise la campagne ?

Cette campagne est menée à l'initiative du collectif Loujna Tounkaranke composé de :

Au Mali :

Association malienne des expulsés (AME)
et Association des refoulés d'Afrique centrale au Mali (ARACEM).

Au Sénégal :

REMIDEV (Réseau migration et développement)

En Côte d'Ivoire :

Convention de la société civile ivoirienne (CSCI).

Au Niger :

Alternative Espaces Citoyens (AEC)

& l'Association Nigérienne de Défense
des Droits Humains (ANDDH)

Qui sont les partenaires de la campagne ?

La coordination de la campagne basée à Niamey pourra s'appuyer sur les partenaires associatifs ci-dessous pour amplifier les effets des activités de la campagne.

■ **En Mauritanie** : (Association mauritanienne des droits de l'homme),

■ **Au Maroc** : GADEM (Groupe anti raciste pour la Défense des migrants),

■ **En Algérie** : RD : (Rencontre et développement)

■ **En Tunisie** : FTDES : (Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux)

■ **En France** : CIMADE

Sites d'informations sur la campagne :

www.alternativeniger.org
www.cimade.fr

Contacts :

Au Niger

Tcherno Hamadou Boulama
Coordinateur de campagne
Fixe : 227 20 74 24 39
Mobile : 227 96 97 30 23
Courriel : hbtcherno@gmail.com

Au Mali

Ousmane Diarra
Président Association Malienne
des Expulsés (AME)
Mobile : 223 66 78 21 11
Courriel : expulsesmaliensbasta@yahoo.fr

En Côte d'Ivoire

Abderhamane Cissé
Chargé de communication
Convention de la Société Civile Ivoirienne
(CSCI)
Mobile : 225 77 34 10 32
Courriel : abder_cisse@yahoo.fr

Au Sénégal

Aby Sarr
REMIDEV
Mobile : 221 77 52 99 806
Courriel : sarrhaby@gmail.com

Cette campagne est une initiative de :

AEC, ANDDH, AME, ARACEM, REMIDEV, CSCI

Avec le soutien de :



En partenariat avec

CIMADE, AMDH, GADEM, FTDES, R&D, PARI.

CAMPAGNE

pour la liberté de circulation
en Afrique de l'Ouest

Janvier - Décembre 2014



La campagne CEDEAO de plaidoyer en faveur de la libre circulation est une initiative transfrontalière de mobilisation citoyenne en faveur d'une meilleure fluidité de la mobilité des personnes et des biens en Afrique de l'Ouest. Elle se déroule dans le cadre d'un projet régional baptisé Loujna Tounkaranke mélange d'arabe et de soninké qui signifie comité de promotion des droits des migrants auquel participe seize (16) organisations de la société civile d'Afrique de l'Ouest, du Maghreb et de France

Cette campagne d'information, de mobilisation sociale et d'interpellation des décideurs se déroulera de janvier à décembre 2014. Cette initiative entre dans le cadre d'un programme plus vaste de promotion et de défense des droits des migrants en Afrique de l'Ouest et au Maghreb.

Halte aux rackets et tracasseries sur nos routes !

Pourquoi cette campagne ?

En Mai 1979, les Quinze (15) Etats membres de la CEDEAO ont paraphé à Dakar un protocole sur la libre circulation des personnes, des biens et capitaux. Par la suite, plusieurs textes additionnels ont été signés pour accélérer la dynamique d'intégration et de libre circulation. Malgré l'existence de ce cadre juridique propice, plus de trente ans après, on constate que la libre circulation régionale voulue par les dirigeants de cet espace connaît de sérieuses entraves à son application effective. Quasiement, la plupart des initiatives pour permettre aux citoyens de la communauté de jouir effectivement de la liberté de circulation, du droit de résidence et d'établissement sont restées essentiellement au stade des textes.

Lorsqu'ils sont en déplacement, les ressortissants, mais aussi les non ressortissants de la CEDEAO ne sont guère protégés contre les violations de leurs droits fondamentaux.

Sur les routes, la libre circulation des personnes et des biens est loin d'être une réalité. Le passage des frontières est soumis à des prélèvements illicites, à des pratiques discriminatoires, et à des violences ou détentions arbitraires perpétrées par des agents du service d'immigration indécents ou des forces de sécurité ignorants les contenus des protocoles de la CEDEAO sur la libre circulation.

Les raisons des entraves à la libre circulation sont multiples : méconnaissance du Protocole et des textes additionnels, manque de communication, corruption des agents de l'Etat, passivité des populations, etc.

Nous lançons cette campagne pour que la liberté de circulation au sein de la CEDEAO devienne une réalité. Chaque citoyen est encouragé à soutenir cette initiative en prenant part aux activités prévues dans l'agenda, à se mobiliser pour faire pression sur les décideurs, à envoyer des témoignages sur les tracasseries, rackets et violations des droits fondamentaux dont il est victime ou témoin oculaire.

Objectif Général

Contribuer d'ici à la fin 2014 à l'application effective du protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes et des biens et ses textes additionnels au Niger, au Mali, au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

Quels sont les objectifs spécifiques de la campagne ?

■ Promouvoir d'ici à la fin 2014 dans 4 pays (Niger, Mali, Sénégal, Côte d'Ivoire) le protocole de la CEDEAO sur la libre circulation et ses textes additionnels auprès de l'opinion publique et des populations, notamment des migrants, des transhumants, des forces de défense et de sécurité, des OSC et médias.

■ Mener des actions de mobilisation sociale et plaider en direction des gouvernements et des parlements des quatre pays en vue de la mise en œuvre effective du protocole de la CEDEAO sur la libre circulation et de ses textes additionnels d'ici à 2014.

Quelles sont les cibles de la campagne ?

■ **Cibles directes** : forces de sécurité (police, douane, gardes frontières), agents de service d'immigration, juges, pour changer leurs comportements vis-à-vis des voyageurs et migrants.

■ **Cibles indirectes** : décideurs (membres du gouvernement, fonctionnaires des ministères concernés (Justice, Intérieur, Affaires étrangères), parlementaires, commissaires des institutions nationales des droits humains et des organisations sous régionales: (CEDEAO, UEMOA, CADHP, Cour de Justice,)), agents d'institutions de lutte contre la corruption, hommes des médias, opinion publique parce qu'ils sont capables d'influencer les cibles directes dans le sens du changement souhaité.

Qui sont les bénéficiaires ?

Les bénéficiaires de la campagne sont : voyageurs, migrants, commerçants, chauffeurs, transporteurs, transhumants, pêcheurs, activistes des associations de défense de droits de l'homme et des migrants, les organisations de protection des éleveurs, les pêcheurs, les populations.

Où va se dérouler la campagne ?

Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal

Quand aura lieu la campagne ?

Date de lancement : 25 janvier 2014

Quelle est la durée de la Campagne ?

Cette campagne d'information, de mobilisation citoyenne et d'interpellation des décideurs se déroulera de janvier à décembre 2014. A la fin de la campagne une pétition sera remise à la Commission de la CEDEAO à Abuja.



Respectons tous le protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes et des biens !